



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

Siège Social

Mairie de LAGUNGE-RESTOUE

Adresse

M. Nicolas CURUTCHAGUE

Maison Bidart

64560 LICQ-ATHEREY

AAPPMA de Basaburua « Haute-Soule » ASSEMBLEE GENERALE 2020

Salle communale de Haux, le 29 février 2020, à 17h30

SOMMAIRE

Accueil et liste des membres présents *(feuille d'émargement)*

Rapport moral du Président

Rapport financier et prévisionnel *(Vote)*

Comptes de résultat et budget prévisionnel

Comptabilité des fonds propres

Rapport de la commission de contrôle *(Vote)*

Rapport d'activités et programme prévisionnel des activités *(Vote)*

Budget prévisionnel *(Vote)*

Renouvellement du ou des membres de la Commission de Contrôle *(Vote)*

Cartes de pêche vendues

Consistance des droits de pêche et modifications intervenues depuis l'exercice précédent

Questions diverses

- Début de séance : 17h30

- Accueil et liste des membres présents :

Après avoir souhaité la bienvenue aux pêcheurs présents, Nicolas Curutchague adresse ses remerciements les plus sincères à la municipalité de Haux représentée par son maire, Peio CARRICART.

23 personnes présentes, 17 votants à jour de leur carte de pêche pour l'année 2020

Feuille d'émargement

Liste d'émargement des personnes présentes à l'AG de l'AAAPPMA de Basabürüa (Haute Soule) Le samedi 29 février 2020, à Haux						
NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	VISA	En possession de la carte de pêche 2020 de l'AAAPPMA (oui/non)
LAMARQUE	TONY	Mairie Haux	64470	Mairie Haux		OUI
OXIBAR	Martin	OSSAS	64470	OSSAS		non
MARANABAU	Jean-Pierre	ARAMITS	64570	ARAMITS		OUI
VESTRANCE	Alain	ACOS	64470	ACOS		oui
LASSALLE	ANDRÉ	ADENSE	64470	ADENSE		NON
SUDROT	J. Jacques	CIDIGUE	64470	CIDIGUE		oui
BOSOM	ANDRÉ	BARCUS	64130	BARCUS		OUI
SECALOT	Michel	SAINTE-ENGRAÇE	64560	SAINTE-ENGRAÇE		OUI
AUBAC	Olivier	clauset-de-Ber	64430	clauset-de-Ber		OUI
SOGAÏPE	ALPIN	TARDETS	64430	TARDETS		OUI
QUITHIAT	Hansi	Laguinge	64470	Tardets		OUI
Quithiat	J. Louis	Laguinge	64470	Tardets		OUI
LAVIE	Jean	Montory	-	Montory		OUI
ASCOT	Bruno	Laqueyrie	-	Tardets		
BOURDEAS	J. Claude	Bedous	64490	Bedous		non
CASABON	Jacques	Ledenix	64400	Ledenix		OUI
Glucan	Lamiel	Montory	64470	Montory		OUI
CAUBET	Jean Gabriel	Laguinge	64470			OUI
CARRICART	PIERRE	HAUX	64470	HAUX		non
BARNEIX	Jean Pierre	Lacan	64160	Lacan		Non
ARMBURY	Jean Louis	ARREZE	64370			OUI
SAGARCIAGUE	Jean	TARDETS	64470	TARDETS		Non
Curutchague	Nicolas		64470	TARDETS		OUI

- Lecture rapport moral du Président :

Rapport moral du président

Mes chers amis, bienvenue à Haux,

Tout d'abord, merci à Peio Carricart de nous accueillir dans sa belle commune qui soutient notre association depuis sa création.

Cette année est une année toute particulière car voici 10 ans, quasiment jour pour jour, nous recevions notre agrément préfectoral pour devenir AAPPMA.

Agrément obtenu grâce à la détermination d'une personne, Clément, qui vous me l'accorderai, fut l'élément fédérateur de notre association dès sa création.

Clément nous a quitté ce début d'année, nous laissant bien tristes, les nombreuses marques de sympathie que j'ai reçu m'ont montrées à quel point il était apprécié.

Gageons de continuer son action, de rester soudés, et de continuer à préserver notre belle vallée, c'était son vœu le plus cher.

La saison de pêche 2019 fut excellente avec un printemps clément suivi d'un été avec des niveaux corrects, aucune mortalité piscicole remarquée durant l'étiage estival.

Coté fréquentation, il est certain que celle-ci fut en hausse par rapport à la saison passée.

Les ventes de cartes le confirment puisque de ce côté, notre association a connu une forte hausse (+15%), 594 cartes ont été vendues, dont 341 adultes.

Les finances sont saines, je remercie à ce titre toutes les communes et les partenaires privés qui soutiennent l'AAPPMA financièrement. Je remercie bien évidemment tous les propriétaires riverains privés du canton qui permettent aux pêcheurs de pêcher chez eux.

Et je n'oublie pas bien sûr les pêcheurs qui jouent le jeu, parfois de très loin, en prenant leur carte dans notre association.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous.

*Pour l'AAPPMA de Basabürüa (Haute-Soule)
Son Président,*

Nicolas CURUTCHAGUE



- Rapport du Trésorier et examen des comptes

Rapport Financier

2019

○ Compte de résultat :

CHARGES	2019	Prévisionnel 2020
<i>Frais d'alevinage</i>	10702,45 €	14500,00 €
<i>Frais de fonctionnement</i>	1466,26 €	500,00 €
<i>Frais de promotion (memento, cartes de visite, site web)</i>	693,95 €	650,00 €
<i>Garderie - Panneautage-Lutte contre les nuisibles</i>	1455,66 €	400,00 €
<i>Frais de d'assurances</i>	412,26 €	400,00 €
<i>Frais de réception</i>	834,56 €	800,00 €
<i>Frais de dépositaires et cartes</i>	112,50 €	300,00 €
<i>Frais d'adhésion association</i>	90,00 €	90,00 €
<i>Frais bancaires</i>	100,08 €	100,00€
<i>Divers</i>	260,00 €	2895,00 €
TOTAL CHARGES	16 127,72 €	20 635,00 €

- Comptabilité RMA et CPMA

Depuis le 1er janvier 2014, un dispositif unique d'adhésion par internet est mis en œuvre dans le département des Pyrénées-Atlantiques. A ce titre, comme le prévoit l'article 7.2 des statuts, la redevance pour les milieux aquatiques (inclue dans la cotisation pour les milieux aquatiques) est directement perçue par la FNPF et non par notre AAPPMA.

RECETTES	2019	Prévisionnel 2020
Cotisations AAPPMA		
<i>Personnes majeures</i>	5613,96 €	5500,00 €
Subventions		
Fédération		
<i>Réciprocité</i>	5 119,27 €	5000,00 €
<i>Consommables cartedepeche.fr</i>	80,00 €	80,00 €
Autres aides		
<i>Communes</i>	828,00 €	800,00 €
Autres produits		
<i>Affaires juridiques</i>	50,00 €	100,00 €
<i>Redevances piscicoles SHEM</i>	7 702,45 €	10595,00 €
<i>Trop perçu OTPB</i>	2295,82 €	0
<i>Produits financiers (Livret A)</i>	67,94 €	70,00 €
TOTAL PRODUITS	21 757,44 €	22 145,00 €

○ Affectation du résultat :

Excédent financier de **5629,72€** sur l'exercice 2018

Comptabilité fonds propres				
	2018	Prévisionnel 2019	2019	Prévisionnel 2020
<i>Solde du compte courant au 31/12</i>	1776,14 €		15074,48 €	
<i>Solde du Livret A au 31/12</i>	15606,63 €		7938,01 €	
Total	17 382,77 €	19 987,77 €	23 012,49 €	24 522,49 €

Le Trésorier,
Jean Gabriel CAUBET



- Rapport de la Commission de Contrôle



[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Affectation du résultat :

Comptabilité fonds propres		
	2019	Prévisionnel 2020
Solde du compte courant au 31/12/2019	15 074,48 €	
Solde du Livret A au 31/12/2019	7 938,01 €	
Total	23 012,49 €	24 522,49

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Rapports d'activités de l'association en 2019 :

- Rapports d'activités 2019 :

Durant l'exercice 2019, l'AAPPMA de Basaburua (Haute-Soule) a mené plusieurs actions :

La vente des cartes de pêche :

En 2019, 594 cartes ont été vendues, vente en hausse de 15% par rapport à l'année 2018.

Personnes Majeures :	146 cartes
Interfédérales Majeures :	183 cartes
Femmes :	12 cartes
Personnes Mineures :	27 cartes
Découvertes :	89 cartes
Vacances :	36 cartes
Journalières :	101 cartes

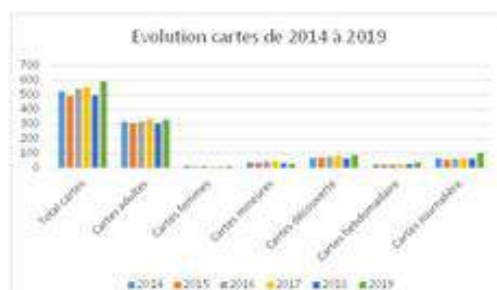
Type de produit	Produit	Nombre de produits	Pourcentage
Carte Personne majeure au Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure Orlé 2019 (Club Malouine Interdépartemental)	183	30.81%
Carte Personne majeure au Interfédérale	Carte Personne majeure 2019	146	24.58%
Carte Découverte Femmes	Carte promotionnelle Découverte Femmes 2018	12	2.02%
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2019	27	4.55%
Carte Découverte - 12 ans	Carte promotionnelle Découverte - 12 ans 2019	89	14.98%
Carte hebdomadaire	Carte promotionnelle hebdomadaire 2019	36	6.06%
Carte Journalière	Carte Journalière 2019	101	17.00%
Total		594	100.00%

Répartition des produits



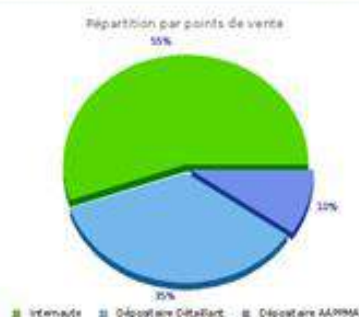
Evolution des ventes de cartes entre 2014 et 2019

Année	Total cartes	Cartes adultes	Cartes femmes	Cartes mineures	Cartes découverte	Cartes hebdomadaire	Cartes journalière
2014	523	316	15	16	88	21	66
2015	493	304	0	15	88	22	55
2016	541	317	11	06	78	25	64
2017	556	332	0	03	84	25	64
2018	499	305	7	11	86	26	64
2019	594	329	12	27	89	36	101



Pour la première année, plus de cartes ont été prises par internet que chez nos dépositaires :

Point de vente	Nbre de commandes	Nbre de produits	Pourcentage
Internaute	311	342	35,24%
Dépositaire Détaillant	198	198	20,17%
Dépositaire AARMA	54	54	5,56%
Total	563	594	100%



Alevinage : Lâcher de 4000 truitelles (6 mois / origine INRA) réparties sur les cours d'eau du bassin versant en septembre,
Lâcher de 7000 truitelles (11-15 cm / origine Cauterets) réparties sur le gave du Larrau et le Saison en septembre.



Parcours Enfants : Un lâcher de 1000 truites fario a été réalisé sur les 5 parcours enfants pour les vacances de pâques.

Journée entraînement championnat du monde pêche au toc : Un lâcher de 100 kg de truite fario a été réalisé pour l'équipe de France de pêche au toc.



Cormorans : Les personnes habilitées ont participé aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands-cormorans. Le quota de cormorans à réguler a été atteint.



Travaux divers : Le bureau de l'AAPPMA a suivi les travaux du SIGOM.

Mémento : L'association a édité son propre mémento et en a distribué 1000 exemplaires aux pêcheurs.

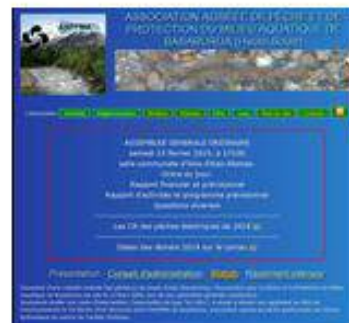


Réunions diverses : Le bureau de l'AAPPMA a participé à diverses réunions durant l'année 2019 (*Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEM, AFB, Commission Syndicale du pays de Soule, Mairies*).

Des membres de l'association ont participé à la manifestation contre la pêche professionnelle du saumon atlantiques dans le port de Bayonne.

Règlement intérieur : L'AAPPMA a apposé les panneaux règlementaires concernant la pêche sur le bassin versant du gave de Ste-Engrâce et les tailles minimales de captures.

Site internet : L'association a continué son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>), tout particulièrement Alain LETRANGE.



Garderie : Les 2 gardes particuliers de l'association ont effectué plusieurs journées de surveillance sur le territoire de gestion de l'AAPPMA.

Panneautage : Des remplacements et ajouts de panneaux ont été effectués sur les parcours pêche, les réserves et parcours spécifiques de l'association.



Compensations piscicoles :

Les compensations piscicoles des centrales hydroélectriques ont été récupérées auprès de la Fédération sur justification des factures et procès-verbaux d'alevinages.

Pêches Electriques d'inventaire :

Les bénévoles de l'AAPPMA ont participé à toutes les pêches d'inventaire Migradour effectuées sur son domaine de gestion durant l'année 2019.



Journée pêche « Les fous du toc » :

Courant juin, des membres de l'AAPPMA ont guidé une trentaine de pêcheurs de l'association « les fous du toc » sur son domaine pour un week-end.

Journée pêche « entraînement championnat du monde pêche au toc » :

Fin septembre, l'AAPPMA a collaboré avec les membres de l'équipe de France de pêche au toc sur deux journées d'entraînement en vue des championnats du monde en Bulgarie.

Enquête publique Pisciculture :

Le bureau de l'AAPPMA a émis un avis défavorable sur le projet d'extension de la pisciculture Bidondo de Licq-Athérey lors de l'enquête publique qui s'est déroulée en décembre 2019.

- Prévisionnel 2020 arrêté par le Conseil d'Administration :

Prévisionnel d'activité 2020 :

Durant l'exercice 2020, l'AAPPMA de Basaburua (*Haute-Soule*) va mener plusieurs actions :

Alevinage : Lâcher de 50000 truitelles (*6 mois*) réparties sur les cours d'eau du bassin versant
Lâcher de 7000 truitelles (*11-15 cm*) réparties sur le gave du Larrau et le Saison
Lâcher de 100 kg de truites farios sur les parcours enfants.

Parcours Enfants : Pour les vacances scolaires de Pâques, un lâcher de 100 kg de truites farios sera réalisé sur les 5 parcours enfants.

Cormorans : Les personnes habilitées participeront aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands-cormorans.

Journées d'initiation : Une journée d'initiation sera réalisée par les membres de l'AAPPMA si tant est qu'elle soit sollicitée pour en faire.

Travaux divers : l'AAPPMA entamera un suivi des lacs d'Iraty en collaboration avec la commission Syndicale du Pays de Soule.
Elle suivra de près tous les travaux du SIGOM et de la SHEM.

Mémento : L'association éditera son propre mémento et en distribuera 1000 exemplaires aux pêcheurs.

Réunions diverses : Le bureau de l'AAPPMA participera aux diverses réunions (*Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEM, ONEMA, MIGRADOUR*).

Site internet : L'association continuera son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>).

Garderie : Les 2 gardes particuliers de l'association effectueront plusieurs journées de surveillance sur le territoire de gestion de l'AAPPMA.

Panneautage : Des remplacements et ajouts de panneaux seront réalisés sur les parcours pêche et les réserves de l'association.

Compensations piscicoles : Les compensations piscicoles des centrales hydroélectriques seront récupérées auprès de la Fédération sur justification des factures et procès-verbaux d'alevinages.

Pêches Electriques d'inventaire : Les bénévoles de l'AAPPMA participeront à toutes les pêches d'inventaire ou de sauvetage effectuées sur son domaine de gestion.

Election : L'AAPPMA renouvellera son conseil d'administration lors du dernier trimestre de l'année 2020

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Budget prévisionnel :

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Renouvellement du ou des membres de la Commission de Contrôle

Propositions : Bruno Ascoz et Henri Quihillialt

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Cartes et Options de pêche vendues

Membres de l'AAPPMA de Basaburua (Haute-Soule) 2019

Membres/Cartes/Options	2019
Cartes personnes majeures	146
Cartes interfédérales	183
Cartes découverte femmes	12
Cartes personnes mineures	27
<i>Sous total membres actifs</i>	368
Cartes découverte -12 ans	89
Cartes hebdomadaires	36
Cartes journalières	101
Option Club Halieutique	5
Options Migrateurs	8
<i>Sous total autres options / cartes</i>	167
TOTAL	607

- Consistance des droits de pêche, modifications intervenues depuis l'exercice précédent :

Se référer au document de synthèse des baux de pêche réalisé au 31/12/2019 (*synthèse transmise à la DDTM*).

- Questions diverses

Sans objet

Clôture de l'Assemblée générale à 20h00,

Le Président de l'AAPPMA
de Basaburua (Haute Soule)

Nicolas CURUTCHAGUE

Le Secrétaire de l'AAPPMA
de Basaburua (Haute Soule)

Jean Pierre LARRANDABURU